



Communiqué de presse  
29 août 2019

## **REFORME DES RETRAITES : LES RÉGIMES AUTONOMES SE MOBILISENT**

Le Conseil national des barreaux et l'ensemble des syndicats et associations qui l'ont rejoint pour la manifestation du 16 septembre ont créé le Collectif SOS Retraites : les avocats, les libéraux - médecins, chirurgiens, kinésithérapeutes, infirmiers, orthophonistes et podologues, les pilotes, les hôtesses et stewards... tous y sont réunis.

Ces professions financent des régimes autonomes depuis des décennies sans avoir jamais rien coûté aux contribuables. Elles ne peuvent cautionner les propositions de Jean-Paul Delevoye qui aboutiraient à supprimer ces régimes, à faire un hold-up d'État sur leurs réserves cotisées et à majorer le coût du maintien des retraites à leur niveau actuel, voire doubler les cotisations retraites versées par certaines de ces professions, sans toutefois garantir le maintien des pensions actuelles. Elles s'opposent également formellement au détournement des réserves de leurs régimes.

*L'ensemble des professionnels mobilisés pour la manifestation du 16 septembre vous invite à un petit-déjeuner de presse pour détailler les conséquences de ces propositions sur leurs métiers et les motifs de leur mobilisation.*

***Petit-déjeuner de presse  
Jeudi 12 Septembre  
9h – 10h  
Conseil national des barreaux  
180 Boulevard Haussmann – 75008 Paris***

Les organisations membres de SOS Retraites :

Conseil national des barreaux – Les avocats  
Convergence Infirmière  
FMF – Fédération des médecins de France  
Le Bloc – Syndicat de médecins spécialistes libéraux  
SNPL – Syndicat national des pilotes de ligne  
SNPNC – FO – Syndicat national du personnel navigant commercial  
Syndicat Alizé – Masseurs-Kinésithérapeutes  
UCDF – Union des chirurgiens de France  
UFMLS – Syndicat de l'Union française pour une médecine libre  
UNAC – Union des navigants de l'aviation civile  
UNIDEL – Union Nationale des infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux  
UNSA PNC – Aérien Air France